L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN 26 JUIN 1877. 50me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN 26 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

A LA BOURSE D'ENCANT-CHARLES RUE ST-CHARLES.—Par Fleetde J. Spear. — terrains sur de grande valeur dans le Premier, Deuxième et Troisième Districts.

Par C. E. Gérardy, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles,—terrains de chaux pour bâtir rue des Remparts, près Feydras.—Aussi, une charmante demeure cottage, avec jardin rue Union, entre Morales et Dauphine.

Par E. Breuzé, à l'emplacement Quartier et Dauphine—fonds de grocerie.

Les abus à la Douane.

Les abus, qui se commettaient à la Douane depuis nombre d'années, sont de notoriété publique. Fréquemment, les importateurs se plaignaient de la manière cavalière dont ils étaient traités et des exactions auxquelles ils étaient obligés de se soumettre. Cependant, lorsque, l'année dernière, le comité congressional d'enquête a invité à témoigner devant lui ceux qui avaient des plaintes à formuler, il n'y a eu qu'un seul négociant qui soit venu dire ce qu'il savait. D'autres abus par la Douane ont complaisamment déclaré que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, tandis que la masse des importateurs est restée prudemment à l'écart.

Nous ne saurions assurément les blâmer de cette prudence. L'enquête que dirigeait l'honorable E. L. Gibson était destinée à éclairer la Chambre et le pays sur les abus de l'administration fédérale, mais elle n'offrait pas aux témoins qu'on invitait à déposer la moindre protection, la plus faible garantie. Les négociants savaient que s'ils dénonçaient les abus, ils s'exposaient à des représailles indirectes qui rendraient leur commerce impossible. Leur maison serait mise en interdit et toutes les chicanes imaginables seraient soulevées contre eux pour entraver leurs importations. De là, l'abstention de presque tous ceux qui auraient pu éclairer le comité.

Mais les raisons qui ont empêché, l'année dernière, nos négociants de s'expliquer, ne peuvent les détourner de prendre part à l'investigation qui se poursuit actuellement à la Douane. C'est l'administration elle-même qui demande à être renseignée sur les abus passés, afin d'en éviter le retour dans l'avenir. Ces abus peuvent être signalés d'une manière générale, sans que le témoin soit obligé de faire des dénonciations personnelles.

Les commissaires chargés de l'enquête désirent obtenir le plus d'informations possible et le nouveau collecteur, M. King, fait hautement savoir que son intention est d'administrer la Douane dans l'intérêt de la communauté et qu'il se prêtera de tout son pouvoir à la réforme des abus. Dans de telles circonstances, il est de l'intérêt comme du devoir de ceux qui peuvent éclairer la commission de répondre à l'invitation qui leur est adressée.

TOUT VAUDRAIT MIEUX QUE LA COMMUNE.—M. Frederic Gaillardet, le correspondant du *Courrier des Etats Unis*, se laisse entraîner dans le courant d'opposition contre le maréchal MacMahon, mais il critique avec une certaine mesure, et dans sa dernière correspondance nous relevons le passage suivant qui est une sage réserve pour l'avenir :

Les amis du maréchal MacMahon répondent à cela qu'il a voulu non détruire la République, mais seulement l'empêcher de tomber entre les mains des radicaux qui la déshonoreraient et perdraient la France. Le président de la République a voulu le sauver d'elle-même. J'admets aussi que les radicaux sont les pires ennemis de la République, que leur avènement au pouvoir serait le plus grand des dangers pour elle et que la société tout entière. Tout vaudrait certes mieux pour la France que le retour de la Commune qui menaçait son existence même, en menaçant son unité! Mais l'avènement du radicalisme était-il donc si proche et si certain?

PEABODY NORMAL SEMINARY.—Nous remercions M. Robert M. Lusher de l'invitation à assister aux exercices de fin d'année du "Peabody Normal Seminary" qui auront lieu à la salle Granewald ce soir, samedi, à 7 heures ½.

Nous avons reçu du colonel W. M. Owen, colonel de l'artillerie Washington, une aimable invitation à laquelle nous serons heureux de répondre en envoyant un représentant de l'*Abeille* accompagner le bataillon dans son excursion projetée du 4 juillet.

BÉNÉFICE DES EMPLOYÉS DE L'ALCAZAR FRANÇAIS.—Voilà un bénéfice qui se recommande de lui-même aux sympathies du public, c'est celui des employés dont le rôle modeste n'en est pas moins utile au succès de toute entreprise théâtrale. La soirée d'aujourd'hui sera donc au bénéfice des employés. Le programme se composera de : "Souffle-moi dans l'oeil," d'un intermède musical, de "Follette et Pompafou" et de "l'Homme n'est pas parfait."

UNE FLEUR ORIGINALE.—M. H. Desponmier, négrinièriste et fleuriste, à l'angle des rues Joséphine et Chesnut, nous a envoyé hier soir, une fleur cueillie dans son jardin et qui se nomme " Cereus Grandiflorus" ou " Night Blooming Cereus." Cette fleur fort originale en sa forme ne l'est pas moins en sa durée qui n'est que d'une nuit. M. Desponmier a reçu hier soir la visite d'un grand nombre de personnes qui ont admiré à l'épanouissement de ses Cereus.

Les chars *verts* de la compagnie du Rail-Road d'Orléans vont directement au Fair Grounds en partant de la Statue de Clay.

Jos. B. HUBBARD.—Si l'on veut de beaux et bons meubles, bien fabriqués, et à bon marché, il faut s'adresser à Jos. B. Hubbard au coin des rues Remparts et Perdido.

LE STEAMER AMÉRIQUE.—Ce steamer doit partir aujourd'hui de New York. Voici ce que le *Courrier des Etats-Unis* dit des essais de sa machine :

Son excursion d'essai, qui a eu lieu avant hier, a donné les résultats les plus satisfaisants. L'*Amérique* est partie avant-hier de son dock à 9 heures du matin, et a descendu la baie. Elle est sortie en pleine mer à douze ou quinze milles au-delà des phares, afin d'éprouver les machines et d'essayer les pompes avant son départ pour France. Le steamer s'est conduit admirablement, tous ses appareils fonctionnant dans la perfection, et son hélice brevetée aussi que son gouvernail ne laissant rien à désirer. L'hélice à 55 révolutions donne une très grande rapidité, et le seul mouvement avec son nouveau gouvernail manœuvre avec son nouveau pouvoir lorsque avec une extrême aisance dans un "Bassin" étroit et sinueux.

En somme, il a été démontré que les réparations subies par l'*Amérique* ont encore ajouté à ses qualités marines, et qu'elle est désormais l'un des meilleurs steamers qui naviguent sur l'Océan. Les travaux exécutés lui ont rendu honneur aux constructeurs MM. John Roach et fils, sur les chantiers de qui l'*Amérique* est restée quarante jours depuis qu'elle a été relevée de la côte de Jersey.

A bord du steamer, commandé par le capitaine Poussin, se trouvaient pendant l'excursion d'épreuve, MM. Louis de Bébian, agent de la compagnie transatlantique à New York; John Roach; Wm B. Ream, ingénieur-expert du "Bureau Veritas"; James E. Lamy, inspecteur du Lloyd américain; plusieurs ingénieurs maritimes; Samuel Harding et Alfred Spencer, inspecteurs du "Bureau Veritas", et directeur, ingénieur de la compagnie. Il n'y a point dépenses.

L'*Amérique* a déjà presque son plein gréement de voyage et de lest, elle partira dans les meilleures conditions de confort et de navigabilité.

—L'*Industriel* du [illegible] reproduit la note suivante qui a paru [illegible] l'an des derniers numéros du *Journal de l'Amérique* :

MM. Pavesat-avant Schanapense, le député au Reichstag Bergmann, et dînaient le banquet du Phénomène d'Alsace Kleist, quand des [illegible] membres marquants du parti ultramontain [illegible], ont refusé les députations qui leur avaient été [illegible] officiellement offertes, en alléguant " que leur présence [illegible] les calomnies " sous lesquelles [illegible] " de leurs principaux [illegible] Français."

CHRONIQUE DE LA VILLE.

BATTERIE C. L.A. FIELD ARTILLERY

Témoignage Honneur.

Un incident plein d'intérêt a marqué hier soir la réunion des membres de la Batterie C. qui s'exerçaient à leur caserne, sous les ordres de leur brave et excellent commandant, le capitaine E. A. Guibet. A un moment donné, le premier lieutenant Michel T. Fortier est sorti des rangs et a présenté au commandant, au nom de ses camarades, un magnifique sabre d'artillery d'ordonnance. M. Fortier a accompagné ce don flatteur de quelques paroles bien senties auxquelles le capitaine Guibet, à qui l'on avait eu soin de tout laisser ignorer, a répondu avec une émotion qu'il pouvait à peine dégénérer et qui témoignait de sa profonde reconnaissance.

Sur la lame de sabre sont gravés ces mots en anglais : "Presented to Capt. E. A. Guibert by Battery C, La. Field Artillery, as a memento of September 14, 1874, and January 9, 1877."

La Batterie C., qui se compose de jeunes gens du 1e et du 2e district, a fait notamment son preuve le 14 septembre et le 9 janvier. Dans l'affaire du 14, elle a eu trois hommes tués et plusieurs blessés. Le 9 janvier elle était au grand complet et prête à défendre de nouveau la cause de l'ordre et du gouvernement légitime.

Nous félicitons à la fois en bien sincèrement les membres de la Batterie C., et le capitaine Guibet, les premiers pour avoir donné à leur commandant un témoignage flatteur de leur haute appréciation de son courage et de son dévouement, et ce dernier pour avoir su inspirer à ses soldats l'estime et l'affection dont ils ont tous animé à son égard.

Hotel de ville.

Plusieurs des entrepreneurs, qui ont obtenu l'adjudication de contrats pour l'exécution de travaux publics, dit adressé au maire les noms de leurs sociétés. Ces entrepreneurs se mettront tôt à l'oeuvre et les travailleurs seront de l'occupation.

Une aventure cavalcadesque de Lee.

Jeudi matin, une jeune femme, âgée d'environ 30 ans, s'est présentée devant le juge Smith et a fait une affidavit où elle accuse Paddy Jones, Tony Matin, Victor Fenoux et Joe Rossell de l'avoir outragée, le 16 au matin, dans la maison de bain de Branning, près de l'extrémité du nouveau canal au Lac.

Tony Mazzia et Joe Rossell ont été arrêtés et envoyés en prison sans privilège de caution. La police cherche les autres complices.

Kitty Leland a donné les renseignements suivants sur ce triste aventure :

"Lundi soir, je fus en lire dans une voiture avec un jeune homme nommé Emile Hahn et en compagnie d'un autre homme et d'une autre femme. En arrivant au lac, ces deux derniers nous laissèrent mais voiture. Après un repas pour lequel Hahn nous fumes rencontrés par les quatre prévenus qui prétendaient de nous ramener en ville, dans la voiture qu'ils avaient louée, mais avant de partir ils voulurent prendre un bain et nous engagèrent à en faire autant. Je ne le voulais pas, mais je fus entraînée. Une fois dans le cabanné bain, ils firent partir de force Mr Hahn et moi-même. L'un d'eux, Paddy Jones me prit un médaillon que j'avais au cou. Je criai au secours mais inutilement, car l'eau de ces hommes se trouvait sur la plateforme, le pistolet au poing, et jurant qu'il tuerait le premier qui vendrait sujrer."

Mr McGee, qui avait conduit les quatre individus dans la voiture, dit qu'ils ne l'ont pas payé et que s'il eût eu à qui il devait avoir affaire, il ne se serait jamais prêté à ce jeu. Il a entendu les cris de la femme, mais il n'a pu lui porter secours car il avait que celui qui était armé et qui menaçait, ne plaisantait pas.

Arrestation d'un fugitif.

Dans la matinée du 26 décembre 1874, Jean Baptiste Bonhomme, habillé en marin-gras se rendit, monté sur un cheval, à la résidence de M. Graff, rue St Philippe, près Bourbon, et tira plusieurs coups de feu dans la maison. Mme Graff fut blessée en deux endroits, et ces blessures furent alors regardées comme dangereuses.

Bonhomme fut arrêté et traduit devant la Seconde Cour de Police Municipale. Une instruction eut lieu et le juge renvoya Bonhomme devant la justice criminelle. Ayant obtenu le cautionnement d'un citoyen notable, il sortit de prison, décampa et s'en alla à Louisville, où il a résidé depuis mars 1875. On pensait ne le revoir jamais, lorsqu'une lettre, adressée au chef de police Boylan, lui a appris que l'accusé était à Louisville et qu'il fallait envoyer un detective pour le ramener ici. C'est ce qui a été fait, et le detective Aid Minor est revenu jeudi avec le fugitif.

Cour Suprême.

La compagnie de navigation et du canal Caronudet contre Marcuse Parker, maître et propriétaire de la goélette Victoria No 2. Dans cette affaire, la Cour décide que le Bayou St. Jean n'est pas un cours d'eau navigable et que le droit imposé par la Compagnie sur les navires qui passent dans le Bayou St. Jean et entrant dans le canal Caondelet ne viole pas la prohibition constitutionnelle contre l'établissement d'un droit de tonnage par les Etats

Incendie.

Hier matin à 11 heures un feu a pris, rue Gasquet entre les rues Broad et Whites' à un cottage en bois, appartenant à Mr Jones Fahey et occupé par lui, et s'est communiqué rapidement à un cottage contigu, propriété de Mr Jayleys qui y demeurait. Les deux cottages ont été détruits ainsi que deux autres maisons voisines, possédées et occupées respectivement par Mme Bannon et Mr Shore La perte est estimée à $2,000. Toutes ces propriétés étaient assurées.

Un voleur qui n'emporte pas tout.

Jeudi soir, sur les 8 heures, un voleur est entré dans le magasin de joaillerie de Fred. C. Hartlieb, rue Carondelet 261, et a réussi à enlever trois montres d'or de la vitrine.

Il a été découvert par Mme Hartlieb qui l'a poignardé et qui a bouché de la résistance. Mais il a pu se dégager, et, s'élançant dans la cour de la Synagogue, il a traversé un lot vacant et a descendu la rue Bienville, où il a été poursuivi par quelques citoyens qui n'ont pu l'atteindre.

C'était, à ce qu'il paraît, un voleur au pied extrêmement léger. Réunonons, pour amuser ceux qui lui courraient après, il a laissé tomber une des montres qui a été rendue au maître, et a emporté les deux autres estimées à $900.

Bureau de Santé.

Ce Bureau, dans sa dernière séance, a exprimé l'avis que des raisons de salubrité exigent qu'on comme de faire des nettoyements dans les cimetières de la ville et il recommande que ces cimetières soient déposés ou diables ailleurs dans un espace de cinq ans.

Il y a longtemps que cela eût dû être fait et nous approuvons très fort cette recommandation. Nous apprenons qu'un rapport sera fait prochainement à ce sujet. Il y aura des oppositions très certainement, mais nous engageons le Bureau de Santé à soutenir avec fermeté sa résolution qui est d'un immense intérêt pour le second district de la ville.

Le Dr Smith de la station d'Atchafalaya a démontré la nécessité de la station.

Le Dr Chopin a dit que les goélettes arrivant la transportant du bois de charpente pour d'autres ports et il demande s'il serait profitable d'y entretenir une quarantaine. Il a écrit au Dr Smith pour avoir des renseignements sur le revenu probable de cette station.

Le Dr Taylor a présenté une résolution relative à la fumigation des gréements engagées dans le commerce du pole. La résolution, qui a été adopté, requiert de médecin résidant aux Rigolets de faire cette opération pour le prix de cinq piastres.

Le Dr Austin a présenté une résolution autorisant la nomination d'un comité de trois membres pour examiner toutes les questions de réforme et d'économie dans les dépenses du Bureau et cette résolution a été adoptée. Les Drs Austin et Taney et le col. Hardie forment ce comité.

Le Dr Jones a lu un traité sur la désinfection et le Bureau s'est ajourné.

Bureau des Ecoles Publiques.

Le Bureau de Direction des Ecoles Publique a tenu, hier soir, une séance spéciale à l'Hôtel de Ville.

Les règlements adoptés à une séance précédente, pour le gouverne du Bureau, subissent plusieurs légères modifications.

Mr Archibald Mitchell, de la part d'un comité spécial, donne lecture d'un rapport sur les écoles supérieures et sur les dernières minutes. Ce document est trop long et nous parviendrons tard pour que nous puissions le résumer et l'insérer aujourd'hui, mais nous en donnerons le sens : ce rapport conclut à la suppression des écoles supérieures et des écoles mixtes.

M. Hoyt, [illegible] M. Mitchell, [illegible] rapport, et demande qu'il soit accordé des jours aux membres de l'assemblée pour traiter cette [illegible] question [illegible] plus [illegible] dans le rapport : celle de l'éducation des deux sexes mixtes.

Mr Joseph Coste, [illegible] M. Hoyt, déclare le moment [illegible] jusqu'à ce d'examiner [illegible] à voter immédiatement. Le rapport de la majorité du comité spécial, [illegible] M. Guthrie, [illegible] d'une [illegible] est d'une [illegible] importance pour que [illegible] en considération [illegible] [illegible] le rapport [illegible] [illegible] [illegible]